

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2019, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE.

La directrice de l'Institut National Universitaire Champollion,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2019, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE :

Madame BUDO Elisabeth, ingénieure d'études classe normale, présidente, Institut national universitaire Jean François Champollion, Albi.

Monsieur GLENAT Olivier, directeur général des services, vice-président, Institut national universitaire Jean François Champollion, Albi.

Madame JOUSSET Annick, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Madame MÉCHITOUA Dalila, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Toulouse Jean Jaurès, Toulouse.

Madame ASTIEN Florence, ingénieure d'études classe normale, Institut national polytechnique de Bordeaux, Talence.

Monsieur BEZEMONT Olivier, attaché d'administration de l'état, Université de Bordeaux, Merignac.

Monsieur CLOTTE Eric, professeur des universités 1ère classe, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse.

Madame HANDY Marie Aurore, attachée d'administration de l'état, Université Toulouse 1 Capitole, Toulouse.

Madame LY Anne, ingénieure d'études hors classe, Université de Montpellier, Montpellier.

Monsieur MAGLIARI Lionel, attaché principal d'administration de l'état, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame MILOT AUSSET Géraldine, attachée d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Montpellier, Montpellier.

Monsieur PRAT Pascal, attaché principal d'administration de l'état, Université Paul Valéry Montpellier 3, Montpellier.

Madame RALLION Florence, attachée d'administration de l'état, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Madame SAVARY Emmanuelle, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Institut national universitaire Jean François Champollion, Castres.

Monsieur LUGAN Jean-Claude, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Institut national universitaire Jean François Champollion, Albi.

Monsieur ROUSSEL Bruno, ingénieur de recherche de 2ème classe, suppléant, Institut national universitaire Jean François Champollion, Castres.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Albi, le 17 mai 2019

Pour la Directrice et par Délégation
Le Directeur Général des Services

Brigitte PRADIN

Directrice

Olivier GLENAT

